RAPPEL

Réservations et accueil

- Les réservations doivent être faites via le portail famille **avant le vendredi à 8h** pour la semaine suivante.

- Les enfants **non-inscrits** dans les temps ne seront pas pris en charge par l'équipe d'animation.

- Dans ce cas, **il appartient** à l'école de **contacter les parents** afin qu'ils viennent récupérer leur enfant.

- Pour les familles avec un planning, **pensez à vérifier et mettre à jour** les réservations avant chaque vendredi 8h.

Horaires et sécurité

- Seules les personnes majeures et autorisées sur le dossier peuvent récupérer les enfants.

- L'équipe d'animation **n'est plus responsable** des enfants après 18h30.

- Le respect des horaires d'arrivée et de départ est obligatoire**. Tout retard** entraîne **une pénalité de 50 €**

APC

- Si votre enfant participe aux **activités pédagogiques complémentaires**, il faut prévenir la direction sinon **l'enfant ne sera pas pris en charge** après la séance.

Annulations et remboursements

- En cas d'absence pour maladie, un certificat médical doit être fourni **sous 48h** (le premier repas reste facturé).

- Toute annulation effectuée **apres le vendredi 8h00** pour la semaine suivante entrainera automatiquement la facturation des prestations réservées

De même toute **reservation non utilisée** en cas d'absence de l'enfant, sera facturée automatiquement

Cette organisation vise à assurer un accueil sécurisé, adapté et bien organisé pour tous les enfants.

La Direction